



## Qu'est-ce que l'assainissement des eaux?



L'assainissement des eaux a pour fonction de collecter, transporter et de traiter les eaux usées, en minimisant les risques pour la santé et pour l'environnement, avant de rejeter dans le milieu naturel ces eaux épurées mais non consommables à ce stade. Il ne faut pas le confondre avec les traitements de potabilisation, qui ont pour fonction de transformer l'eau prélevée dans le milieu naturel en eau potable. Toutes les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration, celles non polluées (eaux pluviales, eaux de fontaines, eaux de drainages) sont infiltrées ou conduites vers le cours d'eau le plus proche.

Le développement des activités humaines s'accompagne inévitablement d'une production croissante de rejets polluants. Afin de limiter le plus possible la dégradation de nos ressources en eau (rivières, lacs, nappes souterraines), la dépollution des eaux usées est devenue un impératif pour les sociétés modernes.

La première action se situe au niveau de tout un chacun. Elle commence par la chasse au gaspillage en recherchant des économies d'eau et en limitant notre consommation: préférer la douche au bain, remplir complètement son lave-linge, ne pas laisser couler l'eau en se lavant les dents, ne pas arroser outre mesure, etc.

Elle conduit ensuite à ne pas jeter dans les WC des déchets, des produits chimiques ou phytosanitaires (qui sont toxiques) mais à les recycler et à utiliser des produits moins polluants.

Pour relever les nouveaux défis qui se présentent en matière de protection des eaux et des milieux récepteurs, les stations d'épuration (STEP) et les réseaux d'assainissement nécessitent d'être entretenus, améliorés et rénovés. Des efforts quotidiens sont mis en œuvre par la Commune pour assurer une épuration optimale des eaux, limiter les déversements, les pollutions accidentelles, etc. Différents domaines sont concernés: améliorations des rendements épuratifs, nitrification et dénitrification, traitement des micropolluants, élimination des eaux claires permanentes, réglage correct des déversoirs d'orage. Les plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) permettent d'établir un bilan de l'ensemble des réseaux (tant pour l'assainissement que pour les milieux récepteurs) et de proposer des solutions en hiérarchisant les priorités pour améliorer les ouvrages et leur gestion.

Merci d'avance de votre collaboration.

Christian Hostettler, conseiller communal

## Actualités

### Démission du syndicat intercommunal de l'éorén, quels changements pour les élèves de Montmollin?

Le **28 avril 2016** aura lieu à 20h00 à l'aula du collège des Co-teaux à Pesieux une séance d'information publique relative à l'organisation de l'intégration des élèves du collège de Montmollin au sein du cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR).

A la suite de la décision du Conseil général de Val-de-Ruz le 28 septembre 2015 de démissionner du syndicat intercommunal de l'éorén au 31 décembre 2017, la direction du CSVR reprendra le suivi administratif et pédagogique des élèves et la gestion de l'organisation des classes de Montmollin.

Seront présents Mme Anne-Christine Pellissier, conseillère communale de Val-de-Ruz, M. Tony Perrin, conseiller communal de Rochefort et les directions de l'éorén et du CSVR.

### Prochaine soirée «Comment vous faites?» du CSVR

Afin de favoriser les liens entre l'école et les familles, la prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz se déroulera le **lundi 25 avril 2016 à 20h00** sur le thème suivant:

- Que faire à manger? Parfois un vrai casse-tête! Comment jongler sans se perdre entre les habitudes et goûts de chacun, les recommandations alimentaires et tout ce qui se dit sur ce qu'il faut manger et ne pas manger?

Animation par Florence Authier, diététicienne, Espace nutrition Neuchâtel.

Cette soirée se déroulera au Collège de la Fontenelle, en salle de conférence (bâtiment de la salle de gymnastique). Pour toute question ou complément d'information, veuillez vous adresser à Manuela Guyot au 079 561 60 87 ou à [manuela.guyot@ne.ch](mailto:manuela.guyot@ne.ch).

### Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le **lundi 18 avril 2016 à 19h30** à la salle des fêtes des Geneveys-sur-Coffrane. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2016
3. Communications du président
4. Règlement sur les eaux
5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 520'000 pour la mise en œuvre de mesures du PGEE de Savagnier dans le cadre des travaux AF
6. Règlement d'affermage des terres et domaines agricoles
7. Demande d'un crédit-cadre de CHF 948'000 sur quatre ans (2016 à 2019) pour le raccordement des bâtiments communaux au CAD, à l'assainissement et à l'entretien lourd des installations de chauffage
8. Demande de création d'un poste d'éducateur-trice au sein du CSVR
9. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 480'000 pour l'extension d'une salle de classe au collège de Dombresson
10. Rapport d'information relatif à la création d'un projet de territoire et l'élaboration du plan directeur régional
11. Motions et propositions
12. Résolutions, interpellations et questions
13. Communications du Conseil communal

### 330 mètres de murs à restaurer en 2016

L'année 2016 sera la troisième année d'engagement du Parc régional Chasseral, en collaboration avec la Commune, dans la restauration de murs en pierres sèches dans le Val-de-Ruz. Entamée en 2014, cette activité a déjà permis de remettre en état plus de 500 mètres de murs sur trois sites: aux Vieux-Prés, aux Patraux et à La Vue-des-Alpes. Tous trois ont la particularité d'être situés à proximité du Chemin des Pionniers, une voie historique aux qualités paysagères exceptionnelles.

La revalorisation d'un tel patrimoine prend du temps. Sa finalisation devrait intervenir en 2018, avec au final 1'070 mètres de murs restaurés. Pour cette troisième saison qui démarrera en mai prochain, deux chantiers de restauration sont prévus.

Le premier se situe au lieu-dit des Patraux. Un tronçon de 160 mètres y a déjà été restauré l'an passé. Cette année, les muretiers s'attèleront au mur en vis-à-vis. Le deuxième chantier se déroule quant à lui près de la Pouette-Mange, au lieu-dit des Posieux. 170 mètres y seront restaurés.

Deux muretiers professionnels seront engagés pour la réfection de ces 330 mètres de murs. Epaulés par des personnes d'horizons multiples (chômeurs, jeunes en formation, requérants d'asile, etc.), ils participeront ainsi à l'embellissement de la Montagne de Cernier, un lieu unique.

De nos jours, ces constructions sans mortier portent un intérêt paysager majeur et sont un élément constitutif de notre paysage jurassien. Historiquement utiles à la délimitation entre les champs et les pâturages, elles sont une carte de visite touristique pour notre région. Randonner à leurs abords est un réel bonheur. Ces murs sont un élément important de la voie historique appelée Chemin des Pionniers, entre le sommet du Chasseral et La Vue-des-Alpes. Développée par le Parc régional Chasseral, cette offre

touristique permet de découvrir en deux jours les aménagements effectués au fil du temps par les agriculteurs venus s'installer dès le Moyen-Age sur ces montagnes, en véritables pionniers.

Deux panneaux installés à l'automne 2015 à La Vue-des-Alpes et aux Patraux illustrent les travaux réalisés sur place. Ils offrent la possibilité de mieux saisir les particularités de la Montagne de Cernier et permettent de percer quelques-uns des secrets de la construction de murs en pierres sèches.

## Vie pratique

### La saison estivale sera bientôt de retour

Pensez à commander votre abonnement à la piscine d'Engollon à prix réduit.

Le formulaire de commande est disponible sur le site Internet [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch). Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

Délai de commande: 30 avril 2016.

## Manifestations

### Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le **lundi 25 avril 2016**. A cette occasion, des stands proposant des spécialités variées s'installeront au centre du village. Les sociétés locales organiseront diverses festivités durant le week-end précédant la foire.

La route cantonale 2272 sera fermée à la circulation routière, de l'ancien restaurant de la Couronne jusqu'au Temple, et du Temple au collège, du samedi 23 avril à 12h00 au mardi 25 avril à 12h00.

Durant cette période, le trafic routier sera dévié:

- dans le sens Boudevilliers – Montmollin par la rue de Dessous;
- dans le sens Coffrane – Les Geneveys-sur-Coffrane, par la route des Sottards.

Le stationnement des véhicules sera interdit le long de la rue de Dessous depuis le carrefour de la route cantonale jusqu'à la fontaine située au milieu du village. Des contrôles seront effectués et les contrevenants seront amendés. Pour remédier à cela, un parc en épi sera à disposition sur la route cantonale depuis le giratoire des Sottards jusqu'à l'ancienne poste. Une signalisation sera mise en place.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics.



En exclusivité et en présence de l'auteur Jean-Paul Alègre, «Moi, Ota, Rivière d'Hiroshima», mise en scène par Cédric Laubscher et produite par la compagnie TA58, sera présentée le **jeudi 28 avril 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets par Internet sous [www.monbillet.ch](http://www.monbillet.ch), au guichet de l'administration communale à Cernier, par courriel à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch), par téléphone au 032 886 56 33 ou, selon les disponibilités, à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age tout public.

Plus d'informations sur [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch) ou [www.ta58.ch](http://www.ta58.ch).